



Salva**Terra**



biotope



Evaluation de l'inventaire forestier et faunique national (IFFN) de Côte d'Ivoire

Livrable 1. Note de cadrage

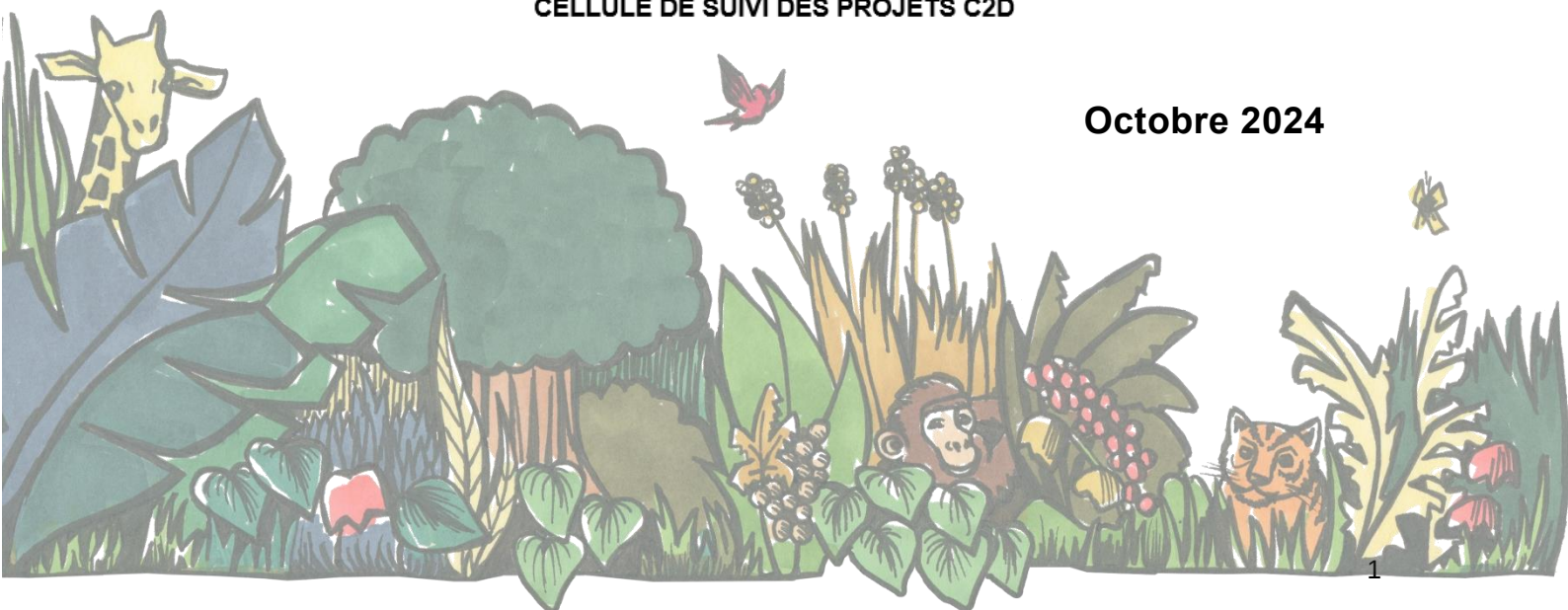


Construisons le développement de demain

MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS

CELLULE DE SUIVI DES PROJETS C2D

Octobre 2024



Sommaire

1.	Contexte et objectifs de l'évaluation.....	3
1.1.	Contexte du projet IFFN	3
1.2.	Analyse succincte de la documentation de projet	4
1.3.	Cadre et objectifs de l'évaluation.....	6
2.	Approche et méthodologie de l'évaluation	7
2.1.	Approche générale de l'évaluation	7
2.1.1.	Cadre et critères de l'évaluation de l'IFFN	7
2.1.2.	Principes d'intervention.....	8
3.	Descriptif détaillé des étapes de l'évaluation	10
3.1.1.	Etape 1 : Cadrage de l'évaluation.....	10
3.1.2.	Etape 2 : Entretiens à distance et missions en Côte d'Ivoire pour l'évaluation	11
3.1.3.	Etape 3 : Analyses, rédaction et restitution de l'évaluation	13
4.	Synthèse du calendrier et des livrables de la prestation.....	15
	Annexes	16
	Annexe 1. Schéma de montage institutionnel du projet IFFN	16
	Annexe 2. Cadre logique simplifié du projet IFFN	17
	Annexe 3. Documentation collectée	18
	Annexe 4. Grille de questions évaluatives	23
	Annexe 5. Liste de présence à la réunion de cadrage de l'évaluation de l'IFFN.....	28
	Annexe 6. Programme prévisionnel de mission en Côte d'Ivoire	29

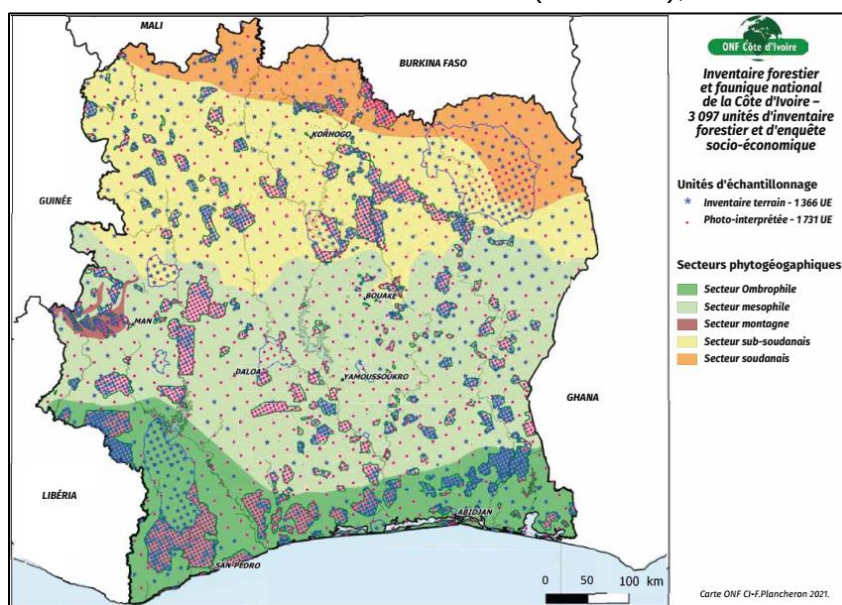
1. Contexte et objectifs de l'évaluation

1.1. Contexte du projet IFFN

En Côte d'Ivoire, le dernier inventaire forestier datait de 1979 (uniquement dans le sud du pays) et aucun inventaire faunique n'avait été conduit, excepté dans quelques parcs nationaux et forêts classées. En 2017, le SEP-REDD+ documentait sur la déforestation historique dans le pays (de 16 Mha au début du XX^e siècle à 3,4 Mha en 2015), y compris au cours des dernières décennies, avec un taux annuel moyen de déforestation de 4,32 % entre 1990 et 2000, et de 2,69 % entre 2000 et 2015. Face à cette perte d'habitat forestier naturel, la faune a nécessairement été impactée. Simultanément, l'exploitation industrielle du bois, contrôlée, a diminué régulièrement pour passer à 1 million de m³ de grumes en 2010.

Face à ce constat et conscient des lacunes en matière de données pour établir une stratégie forestière ambitieuse, le Ministère des Eaux et Forêts (MINEF) de la République de Côte d'Ivoire (RCI), dans le cadre du projet de Conservation des Ressources Naturelles (CORENA), a mandaté une étude de faisabilité pour la réalisation de l'Inventaire forestier et faunique national (TEREA-BRLi, 2017).

Ainsi, sur financement du Contrat de désendettement et de développement (C2D) France-Côte d'Ivoire, le Projet d'**Inventaire forestier et faunique national (IFFN)** a été lancé en décembre 2018. Cette démarche visait notamment à produire des données actualisées concernant la forêt et la faune pour une meilleure connaissance des ressources nationales, une utilisation durable des écosystèmes forestiers et une meilleure affectation des forêts et des terres aux différents types d'utilisateurs.



Le **maître d'ouvrage de ce projet de 2,5 années était le Ministère des Eaux et Forêts (MINEF)**. Le **maître d'œuvre était un consortium composé d'ONF International (y compris ONF Côte d'Ivoire), IGN et IGN FI**. La collecte des données, sous l'encadrement technique du consortium, a été assurée par la SODEFOR (inventaire forestier), l'OIPR (inventaire faunique) et l'ANADER (enquête socio-économique), un appui en botanique ayant été dispensé par l'Université Nangui Abrogoua (UNA). Le budget du projet a été ajusté à 4 596 787 100 F CFA.

Les acteurs ont élaboré et mis en œuvre une méthodologie d'inventaire forestier systématique et stratifié à une phase statistique. Le plan d'échantillonnage comprenait 15 strates (5 secteurs phytogéographiques x 3 domaines cadastraux). Une grille kilométrique a été générée sur l'ensemble du pays et, pour chaque strate, les plans d'échantillonnage (forêt et faune) s'appuient sur un sous-échantillonnage de la grille de base caractérisé par différentes intensités d'échantillonnage (cf. tableau ci-dessus).

Domaines cadastraux	Nombre d'unités échantillonnées (UE)	Surface (km ²)	Taux d'échantillonnage
Forêts classées (FC)	2 082	41 750	0,10 %
Aires protégées (AP)	207	20 910	0,02 %
Domaine rural (DR)	808	259 340	0,01 %
Total	3 097	322 000	0,02 %

Le objectifs spécifiques et résultats attendus de l'IFFN étaient les suivants :

- Concevoir et mettre en application une méthodologie d'inventaires forestiers et fauniques adaptée au contexte, au temps et au budget disponible.

- Collecter et traiter les données forestières, fauniques et socio-économiques pour produire des connaissances et des analyses sur les différents milieux et ressources.
- Renforcer les capacités des agents de l'administration forestière et des opérateurs techniques nationaux en matière d'inventaire forestier et d'inventaire faunique.
- Définir et structurer le suivi à long-terme de l'IFFN afin de pérenniser le dispositif.
- Capitaliser, publier et diffuser les résultats du projet.

Au regard de la publication de CUNY et al. (2023¹) et des données et analyses présentées, il est probable qu'une bonne partie de ces objectifs ait été partiellement ou totalement atteinte. Ce constat préliminaire, uniquement basé sur la lecture de la publication, doit évidemment être approfondi par une évaluation plus rigoureuse et complète du projet.

1.2. Analyse succincte de la documentation de projet

[N.B. La section suivante présente de manière très succincte des éléments préliminaires tirés de la bibliographie collectée au démarrage du projet et des premiers entretiens menés. Ce travail de synthèse et d'analyse sera complété dans le rapport d'évaluation.]

Etude de faisabilité et instruction du projet

L'étude de faisabilité du projet IFFN a été finalisée en septembre 2017. Elle intégrait le document de projet complet avec un montage institutionnel, un cadre logique, un budget détaillé, un manuel d'inventaire, etc. Le DAO pour le recrutement du prestataire en charge de la réalisation de l'IFFN a permis de recruter le groupement ONFI-IGNFI-IGN aux alentours du troisième trimestre 2018 (l'ordre de service n'ayant été signé que fin 2018).

A titre de rappel, le montage institutionnel du projet est présenté en **Annexe 1**. Le cadre logique du projet est structuré en 6 résultats principaux et 18 activités à conduire. Chaque activité est ensuite subdivisée en sous-activités et tâches à réaliser. Le cadre logique détaillé (9 pages) a été résumé en deux schémas dans le Manuel de procédures du projet (ONFI, février 2019). A titre de rappel, ce cadre logique simplifié est présenté en **Annexe 2**.

Démarrage et mise en place du projet

Le processus d'instruction et de lancement du projet a duré environ 15 mois puisque la réunion de cadrage de l'IFFN s'est tenue le 6 décembre 2018 à Abidjan. Cette réunion a notamment permis de présenter le projet aux acteurs, de clarifier le périmètre d'intervention de chacun et de discuter un certain nombre de points organisationnels, techniques, logistiques et budgétaires.

Le projet a ensuite démarré avec l'organisation d'un atelier de lancement du projet (le 5/03/2019), du premier COPIL (le 6 mars 2019) et la livraison des premiers livrables, avec en particulier : le manuel de procédures du projet (02/2019), le rapport de démarrage de la mission relative à la structure pérenne de l'IFFN (03/2019), le plan d'échantillonnage et protocole de terrain (03/2019) et le plan de communication (04/2019). Il apparaît notamment que la méthodologie de l'IFFN a été révisée par rapport aux propositions de l'étude de faisabilité.

Le premier rapport trimestriel du projet, daté du 30 avril 2019 souligne les principales avancées suivantes : i) l'équipe projet est en place, ii) différentes demandes de cotations pour l'achat des véhicules du projet et des équipements ont été lancées, iii) les termes de références de missions Court Terme ont été élaborés, iv) les négociations pour la contractualisation des opérateurs de terrain sont en cours, etc.

¹ Cuny P., Plancheron F., Bio A., Kouacou E., Morneau F., 2023. La forêt et la faune de Côte d'Ivoire dans une situation alarmante – Synthèse des résultats de l'Inventaire forestier et faunique national. Bois et Forêts des Tropiques, 355 : 47-72. Doi : <https://doi.org/10.19182/bft2023.355.a36939>

Des retards de versement de la première tranche budgétaire du projet ont toutefois généré des retards dans l'achat des équipements, la signature des contrats et donc le lancement des activités de terrain. Un second COPIL a été organisé le 14 avril 2019.

Fin juillet et début août 2019, les contrats des opérateurs de terrain ont finalement été signés, respectivement entre l'ONF Côte d'Ivoire et l'ANADER (231 258 271 FCFA), l'OIPR (195 539 142 FCFA) et la SODEFOR (895 034 028 FCFA). Ces contrats spécifient l'ensemble des dispositions relatives à l'exécution des prestations des opérateurs.

Le matériel de terrain nécessaire aux inventaires (tablettes, GPS, équipement de terrain, etc.), et en particulier les 17 véhicules 4x4, ont été réceptionnés en août et septembre 2019.

Lancement des équipes et conduite de l'IFFN

Les formations des agents des opérateurs ont été organisées entre septembre et novembre 2019, à la fois en salle et sur le terrain. Ainsi, les 14 équipes de la SODEFOR (inventaire forestier) et de l'ANADER (enquêtes socio-économiques) ont été lancées avec l'appui des points-focaux des opérateurs nationaux, ONF-CI et l'UNA entre le 30 septembre et le 21 novembre. Pour la faune, le lancement des quatre équipes de l'OIPR s'est fait le 30 septembre (2 équipes), le 17 octobre, et seulement le 4 décembre pour une équipe retardataire.

Un troisième COPIL a été organisé le 30 octobre 2019. **A la date du 31 décembre 2019, la SODEFOR avait réalisé l'inventaire de 172 UE (12 % du total).**

En mars 2020, ONFI a livré le rapport final de mise en place d'une structure pour l'inventaire forestier et faunique national (IFFN) de Côte d'Ivoire. Le document souligne qu'il « *est possible d'envisager de nombreuses formes juridiques pour structurer l'entité qui sera chargée de l'IFFN* », cette dernière devant en principe « *obéir aux critères d'indépendance et d'autonomie* ». Plusieurs hypothèses sont envisagées telles que : i) la création d'une autorité administrative indépendante (placée à la Primature), la création d'un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC), iii) la désignation du Bureau national d'études techniques et de développement (BNETD). Les budgets annuels de fonctionnement de la structure seraient compris entre 655 545 000 et 801 221 667 FCFA (+11% si création d'une nouvelle structure).

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, les activités du projet ont été suspendues en avril et mai 2020. Un quatrième COPIL a été organisé le 28 mai 2020.

Finalement, lors d'une réunion du CTS du projet qui s'est tenue le 12 août 2020, il a été recommandé d'examiner la possibilité de loger la structure pérenne chargée de l'IFFN au MINEF. Sur cette base, plusieurs scénarios d'organigramme de la structure et de budgets ont été élaborés et présentés dans le livrable « 6 » daté de septembre 2020.

Au 31 décembre 2020, la SODEFOR était parvenue à couvrir 1 075 UE (soit 77,1 % de l'objectif), l'ANADER avait réalisé 1 578 enquêtes dans 682 UE (77,1 % de l'objectif), et l'OIPR avait inventorié 655 transects (65,9 % de l'objectif).

Après deux ans de projet (janvier 2019-décembre 2020), le rapport trimestriel du 31 décembre 2020 souligne que « *pour une durée du projet de 100% (8 trimestres sur 8), le taux de réalisation des activités est de 61% et celui des dépenses en trésorerie de 89%. Cette différence est expliquée par le démarrage tardif du projet, un rythme lent des opérations de terrain de l'inventaire proprement dit et, par voie de conséquence, peu d'activités de traitement et d'analyse des données et aucune restitution des résultats.* »

Au 31 mars 2021, la SODEFOR avait réalisé l'inventaire de 1 366 UE (100 % du total en se basant sur l'échantillonnage révisé 1) ainsi que de 30 transects en mangrove, l'ANADER avait réalisé 1 767 enquêtes dans 773 UE, soit une moyenne de 2,3 ménages par UE, et l'OIPR avait réalisé l'inventaire de 919 transects (99 % du total). L'inventaire forestier, l'inventaire faunique ainsi que les enquêtes socio-économiques, se sont achevés fin mars 2021.

Capitalisation et clôture du projet

Les derniers livrables du projet IFFN, qui constituent les principaux résultats finaux du projet, ont été livrés fin juin 2021. Il s'agit notamment des documents suivants :

- Rapport de diffusion digitale (livrable 50)
- Atlas de la faune ivoirienne - Résultats de l'inventaire faunique national 2019-2021 (livrable 52) ;
- Rapport final Administration, logistique, communication et finances (livrable 53) ;
- Rapport final de l'inventaire forestier (livrable 54) ;
- Rapport final de l'inventaire faunique (livrable 55) ;
- Enquête socio-économique (livrable 56) ;
- Compte-rendu de l'atelier national final de l'IFFN (livrable 58).

L'atelier national final de l'IFFN a été organisé à Abidjan le 29 juin 2021, en présence du Ministre des Eaux et Forêts.

1.3. Cadre et objectifs de l'évaluation

A l'instar des autres projets et programmes sous financement du C2D, le projet IFFN doit faire l'objet d'une évaluation finale indépendante. Cette dernière a plusieurs objectifs clairs :

Objectifs à visée rétrospective :

- Dresser un bilan consolidé des activités réalisées sur la période allant de janvier 2019 à juin 2021 et liées à l'IFFN.
- Evaluer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et la viabilité de ce projet.

Objectifs à visée prospective :

A partir des résultats obtenus, des forces et faiblesses constatées, **identifier les erreurs et les améliorations et conditions de réussite de nouveaux inventaires** dans le cadre spécifique de la Côte d'Ivoire (périodicité, méthode d'intervention, organisation et moyens à mettre en place, acteurs et opérateurs à impliquer, coûts, types de diffusion des résultats et des données, etc.).

Les attentes spécifiques sur les différents points sont clairement précisées dans les TDR de l'évaluation. On note en particulier des attentes fortes sur les recommandations relatives à la structure pérenne chargée de la conduite des inventaires réguliers futurs tels définis par le code forestier. Cela intègre notamment des recommandations claires sur la méthodologie d'inventaires, sur la périodicité optimale de conduite des inventaires, et sur la gestion et la valorisation des données.

Les échanges lors de la réunion de cadrage ont aussi souligné l'importance à accorder au transfert et renforcement de compétences, à la fois de manière rétrospective sur l'IFFN réalisé et de manière prospective pour l'avenir.

Les questions évaluatives et points d'attention de l'évaluation sont repris, développés et structurés en **section 2.1.1 infra** de cette note de cadrage ainsi que dans une grille spécifique en **Annexe 4**.

2. Approche et méthodologie de l'évaluation

2.1. Approche générale de l'évaluation

2.1.1. Cadre et critères de l'évaluation de l'IFFN

Une évaluation finale vise à **dresser un bilan informé, argumenté et objectif d'un projet en fin de parcours en consultant toutes les parties prenantes, documents et informations disponibles concernant le projet**. L'évaluation finale porte sur les aspects techniques, sociaux, environnementaux, organisationnels, institutionnels et budgétaires du projet.

Les liens logiques entre observations et constats d'une part, et leçons et recommandations d'autre part, doivent être explicités et compréhensibles de tous.

Les **critères** d'évaluation sont classiquement ceux du réseau CAD de l'OCDE : **pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et viabilité/durabilité**.



Concernant le projet IFFN, il s'agira d'approfondir les questionnements évaluatifs énumérés dans les TDR, notamment ceux qui suivent et qui nous paraissent particulièrement importants (au stade de la note de cadrage, ces questionnements sont structurés dans une grille évaluative présentée en **Annexe 4**) :

- **Pertinence** « Evaluer le bien-fondé de l'action conduite au regard des objectifs et des enjeux déterminés au départ » : Dans quelle mesure le mode opératoire, la méthodologie déployée et la réalisation de l'IFFN par les différents acteurs étaient-ils pertinents pour avoir permis (i) une meilleure connaissance des ressources naturelles, et pour permettre, à terme, (ii) une utilisation durable des écosystèmes forestiers et (iii) une meilleure affectation des forêts et des terres aux différents utilisateurs ? Spécificités et bonne articulation des volets forestier, faunique et socio-économique ?
- **Cohérence** « Evaluer si l'intervention est bien articulée au contexte et aux enjeux forestiers nationaux » : Dans quelle mesure et comment l'IFFN s'articule-t-il avec la politique sectorielle du MINEF et avec le plan national de développement 2021-2025. Quelle articulation entre l'IFFN et les besoins et projets du MINEF, de la SODEFOR, de l'OIPR et de l'ANADER ? En matière de cohérence interne, jugement sur la coopération et la complémentarité entre ces structures sur le projet IFFN ?
- **Efficacité** « Evaluer l'atteinte des objectifs qualitatifs et quantitatifs des actions du projet » : Dans quelle mesure les différents objectifs quantitatifs et qualitatifs du projet ont-ils été atteints ? La méthodologie, le dispositif de renforcement de capacités des acteurs et de mobilisation des équipes SODEFOR, OIPR et ANADER ont-ils permis d'être efficace pour atteindre les objectifs fixés ? Quelles mesures d'adaptation ont été mises en place pour faire face aux difficultés, notamment la pandémie de Covid-19 ?
- **Efficience** « Evaluer la relation entre les moyens mis en œuvre et les résultats obtenus en cohérence avec le budget du projet, sa durée et ses éventuels retards et dépassements constatés » : Les moyens disponibles (budget, personnel, équipements, durée, dispositif organisationnel) ont-ils permis d'atteindre les ambitions du projet et de mettre en œuvre les méthodologies scientifiquement et techniquement robustes. Les ressources ont-elles été

suffisantes, adéquates et mobilisées dans les temps ? Le dispositif de suivi et d'accompagnement a-t-il contribué à l'efficacité du projet ? D'autres approches ou méthodologies (comparaison à d'autres pays) auraient-elles pu être envisagées avec un ratio qualité-prix similaire ou meilleur ?

- **Impacts et effets** « *Evaluer les impacts et les effets (ou perspectives d'effets) positifs ou négatifs, qui peuvent être raisonnablement attribués en partie ou en totalité au projet* » : Dans quelle mesure les résultats de l'IFFN auront ou pourraient avoir des effets/impacts sur les politiques, stratégies et réglementations forestières et fauniques, la recherche de financements, ainsi que les dispositifs de gestion des risques de déforestation et de sensibilisation des populations ?
- **Durabilité** « *Evaluer si l'atteinte des objectifs fixés et les résultats déjà obtenus sont de nature à se maintenir dans la durée, à être répliqués, et selon quelles conditions* » : Dans quelle mesure le projet et la méthodologie proposée ont-ils anticipé les besoins des différents acteurs et la nécessaire mise à jour future de l'IFFN. Quelle pérennité institutionnelle et technique du dispositif et de la gestion/valorisation des données de l'IFFN ? Quelles pistes pour financer la pérennisation du dispositif ?

Ces questionnements évaluatifs serviront de base de réflexion aux **analyses et propositions prospectives pour le futur de l'IFFN de Côte d'Ivoire**. L'enjeu principal sera de formuler des recommandations sur les arrangements, approches et méthodologies à mettre en œuvre dans le futur pour assurer la pérennité de l'IFFN et sa bonne contribution à moyen et long terme aux politiques, réglementations, stratégies et plans d'actions du Gouvernement.

2.1.2. Principes d'intervention

L'évaluation de l'IFFN considèrera les **dimensions stratégiques, institutionnelles, organisationnelles, techniques et budgétaires** pour mettre en lumière et analyser les Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM) du projet et de sa mise en œuvre par les acteurs concernés.

Pour ce faire, nous avons bien noté et souscrivons aux principes fondamentaux de l'évaluation listés en page 60-61 de la DP. Notre méthodologie d'intervention reposera sur quatre piliers :

- **Rigueur méthodologique** : Notre démarche évaluative et nos analyses reposent toujours sur un socle de rigueur méthodologique déjà éprouvé sur de nombreuses évaluations. L'analyse documentaire, la préparation de la mission, la conduite des entretiens et réunions et enfin la rédaction du rapport suivent un processus bien structuré et rigoureux.
- **Objectivité et transparence** : Nous n'avons aucun lien direct ou indirect de dépendance ou d'intérêt vis-à-vis d'acteurs du projet IFFN. Notre évaluation sera donc objective, indépendante et ne saurait être influencée par autre chose que les données et informations recueillies dans la documentation, auprès des acteurs et sur le terrain.
- **Approche participative et qualité d'écoute** : Nos évaluateurs ne viennent pas « *chercher les problèmes* » ou « *donner des leçons* ». L'écoute est donc un pilier de notre démarche. Il s'agit de donner la parole aux acteurs et parties prenantes à tous les niveaux, en s'assurant que tous les sujets d'importance sont traités de manière structurée et en cherchant toujours à bien appréhender le contexte et la complexité des sujets. L'approche participative est essentielle pour permettre aux acteurs de prendre du recul, d'échanger entre eux et de chercher collectivement des réponses et solutions aux nombreux défis existants.
- **Approche (co-)constructive** : Un des objectifs d'une évaluation est de contribuer à résoudre certains problèmes ou blocages éventuels et de proposer des améliorations, des ajustements, des pistes de réflexions pour d'éventuelles futures interventions. Nous veillerons à accompagner les acteurs de manière pragmatique et positive, afin d'identifier et lever les éventuels freins à la pérennisation des acquis. De façon générale, nous associerons

étroitement les parties prenantes concernées par l'évaluation afin d'aller vers une co-construction des recommandations formulées.

3. Descriptif détaillé des étapes de l'évaluation

3.1.1. Etape 1 : Cadrage de l'évaluation

A1.1. Réunion de cadrage avec le groupe de référence

Afin de clarifier les enjeux et attentes des commanditaires, une réunion de cadrage par visioconférence a été organisée le 2 septembre 2024 avec le groupe de référence. La réunion s'est tenue en présence de 17 personnes (cf. liste de présence en **Annexe 5**).

La réunion était présidée par le Directeur de cabinet adjoint du MINEF. Différents représentants du MINEF étaient présents, notamment le Chargé de composante IFFN ainsi que des représentants DGFF, DRCF, DFRF, CSP-C2D. Les autres structures représentées étaient : SODEFOR, Université Nangui Abrogoua, Université Félix Houphouët-Boigny, Inprobois et Wild Chimpanzee Foundation (WCF).

Cette réunion a notamment permis de : (i) rappeler le contexte et les objectifs de l'évaluation de l'IFFN, (ii) présenter rapidement les cabinets et experts en charge de l'évaluation, (iii) présenter le cadre et la méthodologie d'évaluation proposée, (iv) préciser les grandes étapes et le calendrier d'exécution de la prestation, (v) formuler une demande de fichier de contacts des personnes et entités à rencontrer, (vi) discuter divers points d'attention.

Parmi les commentaires formulés, on notera des points d'attention adressés aux évaluateurs sur : i) la formation et le transfert de compétences au cours du Projet, ii) le montage institutionnel et la création d'une structure pérenne en charge de l'IFFN au sein du MINEF.

A1.2. Collecte et analyse de la documentation pour l'évaluation

Afin d'affiner la grille de questions évaluatives et d'initier le travail d'évaluation sur base documentaire, les évaluateurs ont collecté, sur internet et auprès du chargé de composante IFFN, une abondante documentation (179 fichiers), en lien avec l'IFFN de Côte d'Ivoire. Cette documentation est listée en **Annexe 3**.

L'analyse documentaire a démarré en septembre 2024 et se poursuivra tout au long de la prestation. Il apparaît d'ores et déjà que la documentation transmise est détaillée et bien archivée. Les différents comptes-rendus de CTS et de COPIL sont disponibles, les travaux d'ONFI-IGN sont présentés sous la forme de 58 livrables, etc. En matière de résultats finaux de l'IFFN, on note l'existence d'un article très complet de CUNY et al. (2023) intitulé « La forêt et la faune de Côte d'Ivoire dans une situation alarmante – Synthèse des résultats de l'Inventaire forestier et faunique national. » Le site internet du MINEF donne également accès à différentes ressources et à des actualités du projet publiées entre octobre 2019 et juin 2021.



A1.3. Entretiens préliminaires à distance

De premiers entretiens préliminaires ont été conduits à distance (par visioconférence) lors de cette étape de cadrage. Ces quelques entretiens courts (maximum 1h) et complémentaires à la réunion de cadrage visait notamment à : i) affiner le cadrage de l'évaluation, ii) ajuster la préparation de la mission, et iii) aborder/prioriser certains sujets clés à creuser dans la documentation et sur le terrain.

La liste des entretiens menés à ce stade est la suivante :

- 24/09/2024 : Colonel-Major LASME NIAGNE Albert Yves, Chargé de Composante C2D/CORENA/MINEF/IFFN.
- 24/09/2024 : Pascal CUNY, Chef de projet ONFI de l'IFFN de Côte d'Ivoire.
- 25/09/2024 : N'Guessan François KOUAME, Enseignant-chercheur botaniste de l'Université Nangui Abrogoua, Formateur des équipes de la SODEFOR.
- 02/10/2024 : Commandant Fabrice TIEOULE, Responsable d'équipe SODEFOR.

Ces entretiens ont été constructifs et seront complétés par de nouveaux échanges lors de la mission de terrain en Côte d'Ivoire. A la date de remise de la présente note, deux autres entretiens préliminaires étaient prévus, respectivement avec l'OIPR (le 4/10/2024) et avec IGN-FI (le 4/10/2024).

A1.4. Approfondissement de la méthodologie et préparation de la mission

A partir des informations issues de ces trois premières activités, la présente note de cadrage a été élaborée et transmise au groupe de référence en version provisoire le 2/10/2024. Après réception des révisions et commentaires, la version finale a été transmise le 20/10/2024.

Elle constitue le cadre et la feuille de route mise à jour de l'évaluation, et présente notamment :

- Un rappel du contexte du projet,
- Une courte synthèse du déroulé du projet, de son montage institutionnel et de son cadre logique (cf. annexes),
- Un rappel des objectifs et du cadre de l'évaluation,
- La méthodologie d'évaluation détaillée (y compris une grille de questions évaluatives en annexe),
- Un calendrier prévisionnel de mission en annexe,
- Etc.

Le programme de mission et l'organisation pratique des rencontres sur le terrain seront précisés au cours du mois d'octobre.

Livrable 1 : Note de cadrage (maximum 15-20 pages).

A1.5. Réunion de validation de la note de cadrage

Tel que proposé en page 68 de la DP, une réunion de validation de la note de cadrage pourra être organisée (si jugé nécessaire) après sa transmission au groupe de référence. Idéalement, cette réunion devrait être organisée dans un délai raisonnable de 7 à 10 jours après la remise de la note, et de préférence avant le départ en mission. Cette réunion permettra si besoin de préciser certains points d'attention et de valider la note de cadrage.

3.1.2. Etape 2 : Entretiens à distance et missions en Côte d'Ivoire pour l'évaluation

A2.1. Entretiens à distance complémentaires avec ONFI-IGN

La plupart des acteurs à rencontrer sont basés en Côte d'Ivoire à l'exception de certains experts du consortium ONF I / ONF Côte d'Ivoire / IGN / IGN-FI qui a assuré une prestation de services pour le compte du MINEF.

Ainsi, nous proposons d'organiser 3 à 4 entretiens complémentaires à distance avec des experts clés du consortium, possiblement : Françoise PLANCHERON (experte ONF), Aude ARESTE LAMENDOUR (chargée de communication, IGN-FI), Cédric DUPREZ (expert BdD-SIG, IGN), Romain PIRARD (ONFI), Gilles MOYNOT (expert faune, ONFI).

Les autres acteurs seront rencontrés directement en Côte d'Ivoire.

A2.2. Mission de terrain en Côte d'Ivoire

La phase de cadrage a permis de planifier **une mission conjointe des deux évaluateurs sur la période du 20 octobre au 2 novembre 2024**. Les dates définitives pourraient encore varier à la marge en fonction de l'achat des billets d'avion (selon disponibilités).

A ce stade, **un programme prévisionnel de mission** a été élaboré sur la base de l'analyse documentaire préalable et des premiers entretiens. Il est présenté en **Annexe 6** et sera affiné au cours du mois d'octobre avec les parties prenantes et acteurs à rencontrer.

Si des visites de terrain hors Abidjan étaient envisagées au stade de l'AO, il existe maintenant un doute sur la pertinence d'aller sur le terrain 3 à 4 ans après la conduite des activités du projet. En effet, l'IFFN n'a, par définition, pas effectué de réalisations durables sur le terrain. Les activités ont au contraire été ponctuelles et de type « collecte de données ». L'option de visites de terrain n'est pas écartée, mais elle n'est pas privilégiée à ce stade.

Deux journées sur le terrain pourront être envisagées sur deux sites non loin d'Abidjan pour aller voir les équipes ayant mis en œuvre les collectes de données sur le terrain, évaluer si les compétences sont toujours présentes au sein du personnel des structures ayant participé à l'IFFN, évaluer l'évolution depuis la fin du projet de l'état de conservation des sites de suivis.

Le déroulé prévisionnel de la mission est le suivant (les horaires et détails des RdV sont susceptibles de changer au cours de l'organisation concrète de la mission en octobre) :

Dimanche 20/10 : Arrivée des experts à Abidjan.

Lundi 21/10 au matin : Réunion de démarrage de mission au MINEF, en présence des principales directions et cadres concernés par l'IFFN (par sa réalisation mais aussi ses résultats et ses perspectives). Les évaluateurs rappelleront les principaux objectifs et étapes de la mission avant d'animer des échanges collectifs au sein du MINEF visant à discuter ouvertement et de manière constructive de l'intérêt et de l'impact de l'IFFN sur le MINEF, ses politiques et stratégies, ainsi que des perspectives de gestion et de valorisation des données. La création d'une structure pérenne en charge de l'IFFN sera également abordée en mobilisant des outils d'intelligence collective et d'animation de réunions.

Par la suite, **entre lundi 21/10 et mercredi 30/10**, les évaluateurs conduiront des visites et entretiens semi-structurés avec les principales organisations, entités et personnes ayant été impliquées dans l'IFFN. Des organisations ou projets en lien avec le sujet pourront également être rencontrés afin d'évaluer l'impact de l'IFFN et sa cohérence avec l'existant.

La structure des entretiens sera adaptée au cas par cas, en fonction des interlocuteurs et de leur implication plus ou moins forte sur le projet. Les sujets à discuter seront en lien avec le champ d'expertise de chaque structure et adaptés pour alimenter les réflexions et questionnements de la grille de questions évaluatives (cf. **Annexe 4**). Les structures visées à ce stade sont :

- MINEF (Direction concernées et cadres impliqués)
- Secrétariat Technique du C2D ;
- Pascal CUNY (ancien Assistant technique principal d'ONFI)
- SODEFOR (possibles visites de terrain à discuter) ;
- OIPR (possibles visites de terrain à discuter) ;
- ANADER ;
- Université Félix Houphouët-Boigny ;
- Université Nangui Abrogoua ;
- Consultants mobilisés par le consortium sur l'IFFN : Abraham Bio (Actum Dev), Elvis Kouacou (DRONEK), etc.
- Bureau d'études Grain (sous-traitant d'ONF Côte d'Ivoire ?)
- INPROBOIS ;
- Wildlife Foundation ;
- AFD ;
- BNEDT ;
- Autres projets forestiers liés à la gestion durable et à la lutte contre la déforestation ;
- Autres projets de conservation de la biodiversité ;

- Etc.

Ces différents entretiens à Abidjan permettront d'approfondir l'analyse du déroulé du projet, les rôles, fonctions et interactions entre acteurs, la performance du projet selon les différents critères d'évaluation et les éventuelles difficultés et limites rencontrées pendant et après le projet. Il s'agira également d'aborder les perspectives futures et les questions relatives à la viabilité de l'IFFN et à la gestion/valorisation des données pour alimenter les orientations politiques, stratégiques et réglementaires en matière de forêt. Le Chef de mission couvrira toutes les thématiques du projet tandis que l'évaluateur 2 se concentrera plus particulièrement sur les éléments relatifs à l'inventaire de faune et à la protection de la biodiversité.

Différents temps de travail au bureau seront également nécessaires au cours de la mission, à la fois pour approfondir les analyses documentaires, les croiser avec les éléments discutés en entretiens, mais également pour échanger entre évaluateurs et préparer la réunion de débriefing de la mission.

A2.3. Réunion de débriefing de la mission de terrain

En fin de mission, a priori le jeudi 31/10, une restitution « à chaud » sera organisée avec les membres du groupe de référence disponibles et intéressés. Il s'agira notamment pour les évaluateurs de présenter quelques analyses préliminaires, conclusions et pistes de recommandations, afin d'échanger de manière constructive avec le groupe de référence pour consolider les analyses et recommandations par la suite.

3.1.3. Etape 3 : Analyses, rédaction et restitution de l'évaluation

A3.1. Rédaction et remise du rapport provisoire

La rédaction du rapport provisoire d'évaluation suivra les recommandations présentées en page 64 de la DP et en annexe 4, page 72 de la DP (format type de rapport d'évaluation). En substance, ce rapport s'articulera logiquement en quatre principales parties :

- **Introduction et méthodologie** de l'évaluation
- **Bilan global et analyse** : Description du projet et du contexte en évolution, les faits marquants et les réalisations ;
- **Evaluation de la performance** : Avis argumenté sur les performances du projet selon les six critères du CAD de l'OCDE ;
- **Conclusions et recommandations** : Appréciation d'ensemble assortie de recommandations opérationnelles. Une attention particulière sera portée à la clarté et à l'opérationnalité des recommandations, notamment sur les perspectives futures pour l'IFFN.

Les résultats de l'évaluation seront présentés de manière claire et visuelle, en mobilisant notamment un code couleur déjà expérimenté et approuvé pour de nombreuses évaluations. Pour chaque critère de performance, une indication du niveau de satisfaction général est proposée dans chaque section ou sous-section. Une échelle basée sur cinq couleurs allant du rouge (très insatisfaisant / mauvais) au vert foncé (très satisfaisant / excellent) est proposée pour synthétiser le niveau de satisfaction de l'évaluation par rapport au critère correspondant.

Très insatisfaisant / mauvais  **Très satisfaisant / excellent**

Livrable 2 : Rapport provisoire, remis dans un délai de trois semaines à l'issue de la mission de terrain.

A3.2. Restitution Power Point du rapport provisoire

Sur la base du rapport provisoire, un diaporama sera préparé et une réunion de restitution à distance (par visioconférence) sera organisée avec les membres du groupe de référence. Cet échange permettra de présenter les grandes lignes et points saillants de l'évaluation ainsi que les principales conclusions et recommandations provisoires.

Les échanges avec le groupe de référence permettront d'affiner les éléments développés dans le rapport d'évaluation, en identifiant les points clés prioritaires en lien avec les attentes du commanditaire et d'apporter d'éventuelles clarifications ou compléments aux conclusions et recommandations.

A3.3. Intégration des commentaires et remise du rapport définitif

Le rapport provisoire (L2) sera examiné par le groupe de référence. Leurs commentaires seront transmis aux évaluateurs dans un délai de deux semaines après réception dudit rapport.

Les évaluateurs intégreront ensuite ces commentaires dans le rapport définitif (L3) de l'évaluation. Ce dernier intégrera un résumé de maximum 5 pages qui présentera notamment les principales conclusions et recommandations de l'évaluation.

Ce rapport fera l'objet d'une validation officielle du commanditaire. À l'issue de cette validation, le rapport sera considéré comme définitif. Le Power Point présenté en activité 3.2 sera au besoin ajusté pour intégrer les révisions apportées dans le rapport définitif.

Livrable 3 : Rapport définitif, remis dans un délai d'une semaine à 10 jours après réception des commentaires sur le rapport provisoire.

4. Synthèse du calendrier et des livrables de la prestation

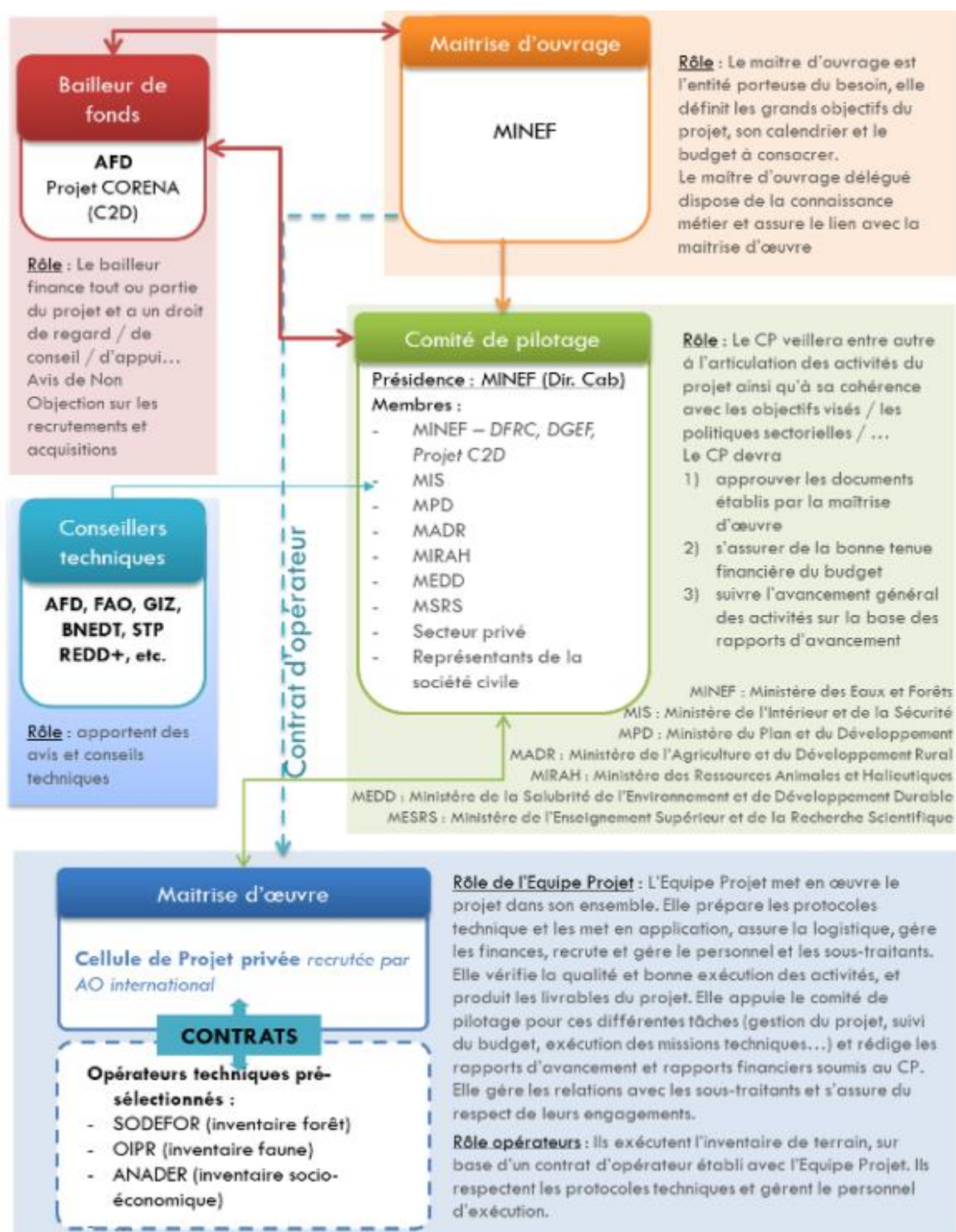
Le tableau suivant présente le programme prévisionnel de travail incluant les étapes et activités prévues, ainsi que les échéances de remise des livrables.

La prestation s'étalera sur 4 mois de début septembre à fin décembre 2024. La présente note de cadrage est remise début octobre 2024. Une mission des deux évaluateurs en Côte d'Ivoire est prévue à partir du 20 octobre. Le rapport d'évaluation en version provisoire sera remis fin novembre 2024. Des délais de formulation et d'intégration des commentaires sont prévus pour les différents livrables. Le rapport final d'évaluation sera remis fin décembre 2024.

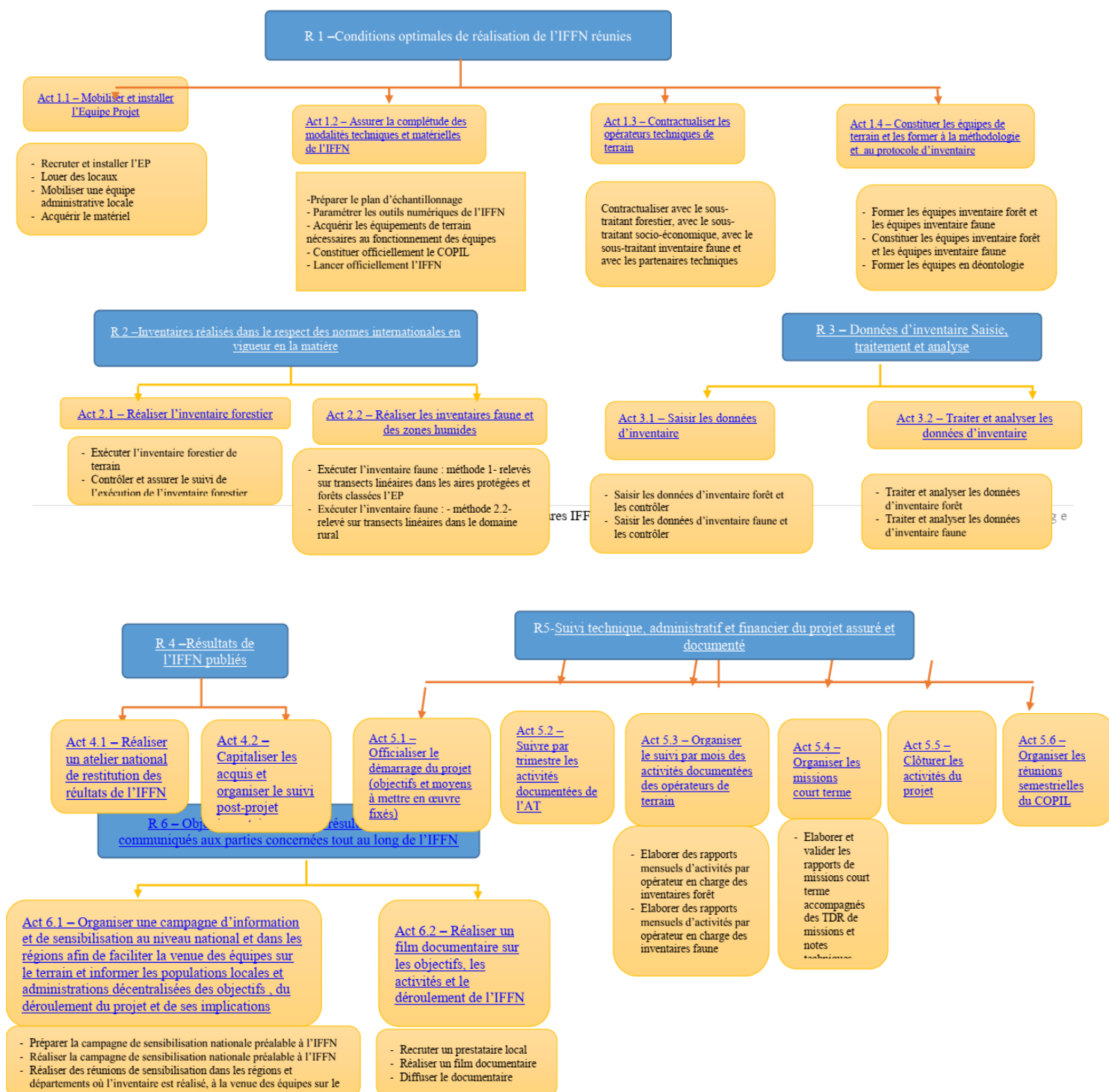
Etapes et activités	Septembre				Octobre					Novembre				Décembre			
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17
Etape 1 : Cadrage de l'évaluation																	
A1.1. Réunion de cadrage avec le groupe de référence																	
A1.2. Collecte et analyse de la documentation																	
A1.3. Premiers entretiens à distance																	
A1.4. Approfondissement de la méthodologie et préparation de la mission																	
A1.5. Réunion de validation de la note de cadrage																	
<i>Délai pour commentaires : 1 semaine à 10 jours</i>																	
Etape 2 : Collecte de données et informations																	
A2.1. Entretiens complémentaires à distance avec ONFI-IGN																	
A2.2. Mission de terrain en Côte d'Ivoire																	
A2.3. Réunion de débriefing de la mission de terrain																	
Etape 3 : Analyses, rédaction et restitution de l'évaluation																	
A3.1. Rédaction et remise du rapport provisoire																	
A3.2. Restitution Power Point du rapport provisoire																	
<i>Délai pour commentaires : 2 semaines</i>																	
A3.2. Intégration des commentaires et remise du rapport définitif																	
L1. Note de cadrage L2. Rapport provisoire L3. Rapport définitif																	

Annexes

Annexe 1. Schéma de montage institutionnel du projet IFFN



Annexe 2. Cadre logique simplifié du projet IFFN



Annexe 3. Documentation collectée

Les documents collectés à ce stade ont été classés dans les dossiers suivants. La liste des documents est présentée ci-dessous.

-  0. Etude de faisabilité
-  1. Réunion cadrage IFFN
-  2. CTS et COPIL
-  3. MANUEL DE TERRAIN
-  4. MCT
-  5. LIVRABLES
-  6. COMMUNICATION
-  7. ATELIER FINAL
-  8. Autres divers

0. Etude de faisabilité

-  17-05 TEREА-BRLi -Etude de faisabilité IFFN 248p
-  17-09 TEREА-BRLi Cadre logique projet IFFN
-  17-09 TEREА-BRLi Document de projet IFFN 219p
-  17-09 TEREА-BRLi Manuel_inventaire IFFN 118p
-  18-08 MINEF DAO prestataire réalisation IFFN 103p

1. Réunion cadrage IFFN

-  18-12 TdR réunion cadrage IFFN RCI
-  18-12-06 MINEF CR réunion de cadrage IFFN_vf

2. CTS et COPIL

 19-03 MINEF TdR 1er COPIL	 19-10-24 MINEF CR CTS IFFN
 19-03-06 MINEF CR 1er COPIL IFFN	 19-11-30 MINEF Mémo_IFFN
 19-03-06 MINEF TDR 1er COPIL_extraordinaire_mars2019	 20-01-03 MINEF TDR CTS MEMO
 19-04-14 MINEF CR COPIL IFFN EXTRAORDINAIRE	 20-02-20 MINEF CR CTS IFFN
 19-10-30 MINEF CR 2e COPIL IFFN	 20-02-20 MINEF TDR CTS MEMO ECHEANCE IFFN
 20-05-28 MINEF CR 3e COPIL EXTRAORDINAIRE	 20-05-26 MINEF CR CTS IFFN
 20-05-28 MINEF TDR COPIL EXTRAORDINAIRE MEMO	 20-05-28 MINEF TDR CTS MEMO et LIVRABLES T4
 20-07-23 MINEF ARRETE CREATION COPIL IFFN	 20-08-11 MINEF TDR CTS REMBOURSEMENT MCT2,MCT3 et LIVRABLES T1 2020(2)
 21-06-15 MINEF TDRs COPIL	 20-08-12 MINEF CR CTS IFFN
 xx MINEF Budget IFFN	 20-11-18 MINEF CR CTS IFFN
	 20-11-18 MINEF TDR CTS REMBOURSEMENT MCT9 et LIVRABLES T2 T3 2020
	 21-02-23 MINEF TDRs Huitieme paiement et modification plan d'echantillonnage_vf
	 21-02-26 MINEF CR CTS IFFN
	 21-06-08 MINEF CR CTS IFFN
	 xx MINEF TERMES DE REFERENCES CTS

3. MANUEL DE TERRAIN

-  19-02 ONFi Faune_Manuel_inventaire
-  19-02 ONFi Forêt_Manuel_inventaire
-  19-02 ONFi Manuel_inventaire_operationnel
-  19-02 ONFi Socio_Manuel_inventaire

4. MCT

-  MCT1 - Manuel de procédures du projet
-  MCT2 - Structure pérenne IFFN
-  MCT3 - Plan d'échantillonnage
-  MCT4 - Interfaces collecte données
-  MCT5 - Structuration base de données
-  MCT6 - Traitement et analyse données forestières
-  MCT7 - Analyse données faune
-  MCT8 - Communication et diffusion résultats
-  MCT9 - Communication finale

Evaluation de l'inventaire forestier et faunique national - Livrable 1. Note de cadrage

MdP IFFN_vf		
MdP IFFN_vf		
PV_reunion_validation_manuel_procedures_iffn_vf		
PV_reunion_validation_manuel_procedures_iffn_vf		
Rapport N° 0 - Elaboration MdP IFFN-CI VF	Livrable 32	
Rapport N° 0 - Elaboration MdP IFFN-CI VF	Rapport de démarrage MCT2_vf	
Rapport_Final_Elaboration_MdP_IFFN-CI_18-02-19	Rapport final IFFN_MCT2_vf4	Morneau2019_Rapport_Mission_MCT03_vf
Rapport_Final_Elaboration_MdP_IFFN-CI_18-02-19	Rapport final IFFN_MCT2_vf4	Morneau2020_Rapport_Estimeurs_MCT03
Rapport_mi-parcours_04-02-19	Rapport provisoire IFFN_MCT2	Plan_Echant_IFN_CI
Restitution_1ere_mission	Tdrs MCT2_structure pérenne_IFN_vf	Tdrs MCT3_Plan Echantillonnage_IFFN
Tdrs MCT1_manuel de procédures IFN_vf	Tdrs MCT2_structure pérenne_IFN_vf	Tdrs MCT3_Plan Echantillonnage_IFFN
Tdrs MCT1_manuel de procédures IFN_vf		
		Biomasse forestière
		Hévéa_anacardier
Manuel Collect serveur	dico_donnees	Rapport d'analyse
Manuel PDA Collect Mobile	Guide_BDD	Synthèse bibliographique
Rapport de mission MCT4 - JVersavel	Rapport_MCT5 (1)	Tarifs cubage multi_espèces
Tdrs MCT4_InterfaceCollecteIFN	Tdrs MCT5_BaseDonneeIFN	Tdrs MCT6_vf
Tdrs MCT4_InterfaceCollecteIFN	Tdrs MCT5_BaseDonneeIFN	Tdrs MCT6_vf
Analyse bibliographique	Livrable 49	
Rapport d'analyse	Livrable 50	
Stage 1	Rapport de démarrage	MCT9_Rapport de démarrage
Stage 2	Rapport mi parcours	Rapport final complet_MCT 9
Tdrs MCT7_vf2	Tdrs MCT8_communication IFFN_vf	Tdrs MCT9_communication IFN
Tdrs MCT7_vf2	Tdrs MCT8_communication IFFN_vf	Tdrs MCT9_communication IFN

5. LIVRABLES

- Livrables T1 2019
- Livrables T2 2019
- Livrables T3 2019
- Livrables T4 2019
- Livrables T5 2020
- Livrables T6 & T7 2020
- Livrables T8 2020
- Livrables T9 2021
- Livrables T10 2021

Evaluation de l'inventaire forestier et faunique national - Livrable 1. Note de cadrage

 18-12-06 IFFN Livrable 1. Réunion de cadrage	 19-06 IFFN Livrable 14 Support formation équipes opérateurs	
 19-02 IFFN Livrable 2. Manuel de procédures	 19-06-30 IFFN Livrable 20 Rapp trim 2 avril-juin 2019	
 19-03 IFFN Livrable 3a Rapp atelier lancement	 19-08 IFFN Livrable 10 Mission CT interface données	
 19-03 IFFN Livrable 3b Rapp COPIL 1	 19-09 IFFN Livrable 15 Rapp interm struct pérenne IFFN	
 19-03 IFFN Livrable 6 Rapp démarrage struct pérenne IFFN	 19-09 IFFN Livrable 17 PV réception matériel	
 19-03 IFFN Livrable 7 Plan échantill et protocole terrain	 19-10 IFFN Livrable 11 Mission CT structuration BdD	
 19-04 IFFN Livrable 4 Plan de communication	 19-10 IFFN Livrable 12 Plan échantill et manuel terrain	
 19-04-30 IFFN Livrable 9 Rapp trim 1 janv-mars 2019	 19-10 IFFN Livrable 16 Formation déontologie équipes	
 19-07 IFFN Livrable 5 Liste matériel acquis	 19-11 IFFN Livrable 18 Formation agents ANADER	
 19-07-30 IFFN Livrable 8c Contrat ONF-ANADER	 19-11 IFFN Livrable 19 Campagne sensibilisation	
 19-07-31 IFFN Livrable 8b Contat ONF-OIPR	 19-11 IFFN Livrable 21 Formation botanistes	
 19-08-08 IFFN Livrable 8a Contrat ONF-SODEFOR	 20-02 IFFN Livrable 13 Liste membres équipes opérateurs	
 19-09-30 IFFN Livrable 22 Rapp trim 3 juil-sept 2019	 19-11 IFFN Livrable 26 Lancement suivi inv forestier - volet botanique	
 20-01 IFFN Livrable 23 Rapp formation inv faune	 19-12-31 IFFN Livrable 25 Rapp trim 3 oct-déc 2019	
 20-01 IFFN Livrable 24 Rapp formation inv forestier	 20-01 IFFN Livrable 27 Lancemen suivi équipes IFFN trim 4 2019	
 20-03 IFFN Livrable 32 Rapp final struct pérenne IFFN	 20-09 IFFN Livrable 35 Controle équipes IFFN trim 2-3 2020	
 20-03-31 IFFN Livrable 29 Rapp trim 4 janv-mars 2020	 20-09 IFFN Livrable 36 Organigramme struct pérenne IFFN	
 20-04 IFFN Livrable 30 Suivi équipes IFFN trim 1 2020	 20-09-30 IFFN Livrable 34 Rapp sem 1 avr-sept 2020	
 20-04 IFFN Livrable 31 Controle équipes IFFN trim 1 2020		
 21-03 IFFN Livrable 45 Rapp mission MCT07 inventaire faune		
 20-09 IFFN Livrable 40 BdD provisoire IFFN	 21-03-31 IFFN Livrable 42 Rapp trim janv-mars 2021	
 20-12 IFFN Livrable 39 Controle équipes IFFN trim 4 2020	 21-04 IFFN Livrable 43 Controle équipes IFFN trim 1 2021	
 20-12-31 IFFN Livrable 38 Rapp trim oct-déc 2020	 21-04 IFFN Livrable 44 Rapp mission MCT06 inventaire forestier	
 21-06 IFFN Livrable 49 Rapp final MCT08 setp 2020-juin 2021		
 21-06 IFFN Livrable 52 Atlas de la faune ivoirienne		
 21-06-22 IFFN Livrable 56_annexes socio-éco		
 21-06-29 IFFN Livrable 58 CR atelier national final		
 21-06-30 IFFN Livrable 53 Rapp admin-log-com-finance		
 21-06-30 IFFN Livrable 54 Rapp final IFFN		
 21-06-30 IFFN Livrable 55 Rapp final inv faunique		
21-06-30 IFFN Livrable 56 Rapp final enquête socio-éco		
21-07 IFFN Livrable 50 Rapp de diffusion digitale		

6. COMMUNICATION

-  BANNIERE IFFN FRAT MAT
-  CP1_Réunion de lancement
-  CP2_Logo IFFN
-  CP3_Formations et inventaires
-  CP4_Démarrage de l'IFFN
-  CP5_IFFN
-  CP6_COPIIL
-  CP6_fin des activités de collecte
-  CP7_conf_presse_22 avril 2021
-  CP7_Fraternité Matin
-  CP8_Clap de fin pour l'IFFN
-  Dépliant IFFN final
-  Dépliant IFFN_initial
-  Facebook – 6 avril 2024 – MINEF
-  Fraternité Matin
-  Les chiffres clés de l'IFFN
-  Pige presse_COPIIL
-  Revue Eaux et Forêts_MINEF
-  xx Plaquette IFFN



Film 1_IFFN



Film 2_IFFN



Film 3_IFFN

7. ATELIER FINAL

-  CR Atelier final IFFN
-  Dépliant IFFN final
-  Dépliant IFFN_initial
-  IFFN FAUNE GILLES COPIL
-  IFFN_général
-  Inventaire forestier_v2
-  Les chiffres clés de l'IFFN
-  Socio-économie1
-  Socio-économie2
-  Tdrs atelier final

8. Autres divers

-  21-xx-xx ONFI Note sur IFFN de CI 8p
-  23-03 CUNY Article synthèse IFFN RCI 26p
-  24-04-06 MINEF Post facebook IFFN vs BNEDT

Annexe 4. Grille de questions évaluatives

PERTINENCE : L'intervention répond-elle au problème posé ?		
<i>Objectif de l'évaluation de la pertinence : Evaluer le bien-fondé de l'action conduite au regard des objectifs et des enjeux déterminés au départ et de leurs évolutions au cours du temps et de la mise en œuvre du projet</i>		
Questions générales	Questions spécifiques et éléments d'appréciation	Sources
Les objectifs du projet étaient-ils pertinents au regard du contexte, des enjeux et problématiques du secteur forestier et de la biodiversité faunique en Côte d'Ivoire ?	- Pertinence et justification du besoin de la Côte d'Ivoire d'actualiser les connaissances concernant la forêt (ressources ligneuses ou non), les zones humides, les ressources fauniques et la pression anthropique sur les milieux ? - L'étude de faisabilité a-t-elle bien consulté et pris en compte les besoins exprimés par les parties prenantes nationales ? Le lien entre analyse du contexte, justification du projet et définition des objectifs est-il logique et argumenté ?	Etude de faisabilité, document de projet, rapports du projet, entretiens.
Dans quelle mesure la réalisation du projet répondait-elle au besoin d'actualiser les connaissances sur la forêt (ressources ligneuses ou non), les zones humides et les ressources fauniques, et caractériser la pression anthropique sur les milieux ?	- Les méthodologies d'inventaires forestiers et faunique ainsi que d'enquête socio-économique étaient-elles adaptées au contexte et aux objectifs fixés à l'échelle nationale ? Pour chaque thématique, les spécificités nationales et contraintes ont-elles bien été intégrées ? - Les méthodologies d'inventaire ont-elles été révisées entre l'étude de faisabilité et la mise en œuvre concrète du projet ? Si oui, de quelle manière et était-ce pertinent et justifié ?	Etude de faisabilité, document de projet, rapports du projet, entretiens.
Dans quelle mesure le montage institutionnel et le mode opératoire du projet ont-ils été pertinents pour atteindre les objectifs fixés ?	- Le montage institutionnel et le mode opératoire du projet ont-ils été adaptés pour atteindre les objectifs du projet, et les faire évoluer autant que de besoin. - L'implication du MINEF en tant que maitrise d'ouvrage a-t-elle été pertinente ? - Le recours à un opérateur privé (consortium ONFI / IGN-FI / IGN) recruté par AO pour la gestion et la mise en œuvre du projet était-elle pertinente pour atteindre les objectifs fixés ? - Les choix des opérateurs de terrain mobilisés dans le cadre du projet étaient-ils pertinents (SODEFOR, ANADER, OIPR) ? - Le dispositif de CST et de COPIL était-il pertinent ? Les deux comités ont-ils joué leur rôle de manière complémentaire et pertinente ?	Etude de faisabilité, document de projet, rapports du projet, entretiens.
Dans quelle mesure la réalisation du projet pouvait-elle contribuer à : (i) une utilisation durable des écosystèmes forestier, et (ii) une meilleure affectation des forêts et des terres aux différents utilisateurs ?	- Le projet et ses résultats pouvaient-ils et ont-ils contribué dans une certaine mesure à une utilisation durable des écosystèmes forestier ? - Le projet et ses résultats pouvaient-ils et ont-ils contribué dans une certaine mesure une meilleure affectation des forêts et des terres aux différents utilisateurs ?	Etude de faisabilité, document de projet, rapports du projet, entretiens.
Dans quelle mesure le dispositif de sensibilisation des populations et de renforcement de capacités des acteurs était-il adapté aux besoins ?	- Le dispositif de renforcement des capacités des agents de l'administration forestière et des opérateurs techniques nationaux en matière d'inventaire était-il pertinent (méthodologies, botanique, faune, enquêtes socio-éco, gestion de base de données, analyse de données, etc.) ? - L'approche et les modalités de sensibilisation et d'information des populations étaient-elles adaptées au contexte et aux objectifs du projet ?	Etude de faisabilité, document de projet, rapports du projet, entretiens.

COHERENCE : Le projet IFFN s'accorde-t-il avec les politiques forestières et de préservation de la biodiversité, ainsi qu'avec les autres projets sectoriels ?		
<i>Objectif de l'évaluation de la cohérence : Evaluer si le projet contribue et s'accorde avec les politiques sectorielles ainsi qu'avec les projets forestiers et de préservation de la biodiversité faunique ?</i>		
Questions générales	Questions spécifiques et éléments d'appréciation	Sources
Dans quelle mesure les objectifs et la démarche du projet sont en adéquation avec les politiques sectorielles pertinentes du pays ?	Le projet s'intègre-t-il de manière cohérente dans les politiques nationales de développement, politiques forestières et de préservation de la biodiversité ? Si oui, lesquelles et de quelles manières. Quelles sont ses éventuelles contributions ?	Politiques sectorielles, autres projets, rapports du projet, entretiens.
Dans quelle mesure le projet s'articule-t-il de manière cohérente avec d'autres initiatives et projets existants ?	Le projet présente-t-il des complémentarités et/ou des synergies avec d'autres initiatives et projets dans le secteur forestier, de la gestion des ressources naturelles et de la préservation de la biodiversité ?	Politiques sectorielles, autres projets, rapports du projet, entretiens.
EFFICACITE : L'intervention a-t-elle atteint les objectifs fixés ?		
<i>Objectif de l'évaluation de l'efficacité : Evaluer le degré d'atteinte des objectifs qualitatifs et quantitatifs des actions du projet et des objectifs fixés</i>		
Questions générales	Questions spécifiques et éléments d'appréciation	Sources
L'objectif général du projet a-t-il été atteint ?	Dans son ensemble, le projet a-t-il effectivement permis d'actualiser les connaissances concernant la forêt, les zones humides et les ressources fauniques et caractériser la pression anthropique sur les milieux ? Préciser dans quelle mesure quantitativement et qualitativement pour chaque thématique.	Cadre logique, rapports du projet, entretiens
Les objectifs spécifiques du projet ont-ils été atteints ?	De manière plus précise, les cinq objectifs spécifiques du projet ont-ils été atteints : (i) concevoir et mettre en œuvre une méthodologie adaptée ; (ii) Réaliser les inventaires forestiers et fauniques ; (iii) Produire des connaissances relatives aux peuplements forestiers, à la faune et aux pressions anthropiques ; (iv) Renforcer les capacités des agents de l'administration et des opérateurs techniques nationaux ; (v) Définir et structurer le suivi à long-terme de l'IFN. Toutes les activités prévues ont-elles été réalisées de manière qualitative et dans les délais prévus ? Quels éléments externes et internes au projet ont influencé l'efficacité de sa mise en œuvre ? Les éventuelles difficultés rencontrées par le projet au cours de son exécution ont-elles été identifiées rapidement et des mesures correctives ou d'adaptation ont-elles été mises en place le cas échéant pour atteindre les objectifs fixés ?	Cadre logique, rapports du projet, entretiens
Dans quel mesure les dispositifs de suivi, d'accompagnement et de contrôle ont-ils été mis en œuvre et quelle a été leur efficacité ?	Dans quelle mesure les dispositifs de suivi, d'accompagnement et de contrôle ont-ils été réalisés ? En quoi ces dispositifs ont-ils permis de garantir la qualité des résultats ?	Cadre logique, rapports du projet, entretiens

EFFICIENCE : Les ressources sont-elles utilisées de manière optimale ?

Objectif de l'évaluation de l'efficacité : Evaluer la relation entre les moyens mis en œuvre et les résultats obtenus en cohérence avec le budget du projet, sa durée et ses éventuels retards et dépassements constatés afin d'apprécier si les ressources du projet ont été converties en résultats de façon économe et optimisée

Questions générales	Questions spécifiques et éléments d'appréciation	Sources
Les moyens disponibles (budget, durée, matériel, ressources humaines) ont-ils été bien utilisés et ont-ils permis d'atteindre les objectifs du projet ?	Les moyens disponibles étaient-ils bien dimensionnés (suffisants), adéquats (qualitatifs) et ont-ils été mobilisés de manière optimale et dans les temps pour atteindre les objectifs du projet ? Est-ce que des retards significatifs dans la mobilisation des fonds, des ressources humaines ou d'équipements ont été notés ? Si oui, quels en sont les facteurs explicatifs et quels ont été les éventuels impacts négatifs ? Quelles mesures correctives ou d'adaptation ont été mises en place, et pour quels résultats ? Les ratios entre les coûts de mise en œuvre de l'IFFN et les résultats atteints sont-ils acceptables et globalement comparables à d'autres IFFN réalisés dans des contextes similaires ? Existait-il des alternatives crédibles et moins coûteuses pour atteindre des résultats similaires sur le plan qualitatif et quantitatif ?	Cadre logique, budget, rapports du projet, entretiens
La répartition, la mise à disposition et l'utilisation des budgets entre les différents acteurs impliqués, types de dépenses et résultats à atteindre a-t-elle été satisfaisante ?	Le MINEF et l'opérateur disposaient-ils de budgets suffisants et dans les temps pour conduire les activités du projet selon le calendrier prévisionnel ? Les procédures de gestion administratives et financières ont-elles été maîtrisées et ont permis un fonctionnement optimal du projet dans son ensemble ? Pour chaque type d'inventaire (forestier, faune, enquête socio-économique), les opérateurs de terrain et leurs équipes ont-ils fait preuve d'efficacité (allocation judicieuse des ressources) ? Des éléments spécifiques ou éventuelles difficultés expliquent-ils certains retards ou éventuels objectifs non atteints ?	Cadre logique, budget, rapports du projet, entretiens

IMPACTS ET EFFETS : Quelle différence l'intervention fait-elle à court, moyen et long terme ?

Objectif de l'évaluation des impacts et effets : Evaluer les impacts et les effets (ou perspectives d'effets) positifs ou négatifs, qui peuvent être raisonnablement attribués en partie ou en totalité au projet

Questions générales	Questions spécifiques et éléments d'appréciation	Sources
Dans quelle mesure les résultats de l'IFFN ont-ils été utiles et utilisés pour documenter l'état des forêts et de la faune du pays ainsi que pour orienter les politiques publiques, projets et actions du gouvernement en matière de forêt et de biodiversité ?	Les résultats de l'IFFN ont-ils été capitalisés, diffusés, vulgarisés et mis à la disposition des décideurs politiques et acteurs clés du secteur forestier et de la biodiversité ? Les résultats de l'IFFN ont-ils donné lieu à des échanges de haut niveau au sein de l'administration, à des prises de décisions et à des actions spécifiques ? Quelle est le niveau d'intégration des résultats de l'IFFN dans les politiques sectorielles et dans l'action des entités gouvernementales concernées ? Quels impacts peuvent être attribués à l'IFFN ? Les résultats de l'IFFN ont-ils été exploités par des acteurs tiers pour justifier et/ou orienter des projets ou initiatives de protection des forêts et de la biodiversité ?	Rapports du projet, entretiens

DURABILITE : Les bénéfices sont-ils durables ?

Objectif de l'évaluation de la durabilité : Evaluer si l'atteinte des objectifs fixés et les résultats déjà obtenus ou en voie de l'être sont de nature à se maintenir, voire à s'amplifier, dans la durée et selon quelles conditions

Questions générales	Questions spécifiques et éléments d'appréciation	Sources
Dans quelle mesure la conception et la mise en œuvre de l'IFFN ont-elles intégré le principe de durabilité (pérennisation des acquis et stratégie de sortie)	Les enjeux de durabilité et de pérennité ont-t-ils été convenablement pris en compte au stade de la formulation du projet ? Quels stratégies et méthodologies ont été prévues pour pérenniser les acquis à la fin du projet ? Est-ce que la méthodologie employée et les types de résultats associés (par exemple données non spatialisées) sont optimaux par rapport aux objectifs et aux utilisateurs potentiels ? Les renforcements de capacité des acteurs nationaux ont-ils été judicieux et suffisants pour permettre une prise en charge autonome de l'IFFN ? Y a-t-il eu des effets de dissémination/réplication des résultats ? Si oui, comment et au bénéfice de qui ?	Etude de faisabilité, document de projet, rapports du projet, entretiens
Les analyses, propositions et échanges au cours du projet relatifs à la mise en place d'une structure pérenne en charge de l'IFFN ont-ils permis d'envisager sa mise en place et sa pérennisation ?	Les activités relatives à la mise en place d'une structure pérenne en charge de l'IFFN ont-elles posé les bases suffisantes pour des prises de décisions politiques en la matière ? Comment le sujet a-t-il été traité pendant et après le projet ? Quelles difficultés et quelles avancées ou perspectives notables ? Quelles actions et décisions devraient être mises en œuvre pour concrétiser la mise en place de cette structure pérenne ? Quel serait le modèle de partage et de diffusion des données le plus adéquat ? Dans quelle mesure l'exploitation de l'IFFN peut-elle contribuer au financement de sa pérennisation	Etude de faisabilité, document de projet, rapports du projet, entretiens

Annexe 5. Liste de présence à la réunion de cadrage de l'évaluation de l'IFFN

MINISTERE DES EAUX ET FORETS

LE CABINET



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail



LISTE DE PRESENCE



OBJET : REUNION DE LANCEMENT DE L'EVALUATION DE L'INVENTAIRE FORESTIER ET FAUNIQUE NATIONAL DE LA CÔTE D'IVOIRE (IFFN) DATE : 02-09-2024 HEURE : DE 10:00 A 12:00

LIEU : SALLE DE REUNION 11 ETAGE POSTEL 2001

N°	NOM	PRENOMS	GENRE	EMAIL	FONCTION	STRUCTURE	CONTACT	SIGNATURE	HEURE
1	DJAA	KOFFI ANTOINE	H	djaakoffi111@gmail.com	DIRECTEUR DE CABINET ADJOINT	CABINET	07 07 94 37 37		11:40:02
2	CLM COULIBALY	BREHIMA	H	coulbrehima@yahoo.fr	DGAFF	DGFF	0707067984		10:16:20
3	LCL KOUAME	KOUAME JEAN BARBOZA	H	barboz2006@yahoo.fr	DRCF	MINEF/DRCF	0707913444		10:15:39
4	Col-Major LASME	Niagne Albert Yves	H	lnayfr@yahoo.fr	CC IFFN	MINEF	0707088362		10:17:48
5	CLM Kouassi	Amian	H	depemineef@gmail.com	Responsable Suivi-Evaluation	MINEF/CSP/C2D	0709387911		10:24:19
6	LCL MALABA	MARCELINE	F	malabamarceline@yahoo.fr	Responsable par intérim	CSP-C2D/MINEF	0708307373		10:23:29
7	Silue	Yegborewa Alimenta	F	silue@wildchimps.org	Juriste	Wild chimpanzee Foundation (WCF)	0787621932		10:16:52
8	Commandant DOLI	Bi Guehie Maxime Carvalho	H	dolimaxime@outlook.fr	CHARGE D'ETUDES	DIRECTION GENERALE DES FORETS ET DE LA FAUNE	0102104600		10:18:21
9	YEO	Tchohogo	H	yeo.tchohogo@yahoo.fr	Responsable Exploitation et Aménagement	Inprobois	0707879233		10:18:26
10	Professeur Kouamé	N'guessan Francois	H	fnkouame3@gmail.com	Botaniste Systematique et Foresterie	Université Nangui Abrogoua	0707009566		10:20:55
11	Commandant TIEOULE	FABRICE	H	tieoulefabric@gmail.com	DCG ABENGOUROU	SODEFOR	0779062092		10:22:05
12	Rufay	Xavier	H	xavier.rufay@gmail.com	Expert biodiversité	Biotope	0621512010		10:28:51
13	Commandant Kouraye	Désiré Brice	H	dbkouraye84@gmail.com	Sous-directeur de la Chasse et de la Protection des Zones Humides	Direction de la Faune et des Ressources Cynégétique	0709456956		10:34:35
14	Professeur Yaokokoré	Bébro K. Hilaire	H	hyaokokore@gmail.com	Responsable UPR Biologie de la Conservation et gestion de la faune	Université Félix Houphouët-Boigny	0707634265		10:55:37
15	Lieutenant KOFFI	Samson	H	kofsamson@gmail.com	Chef de service Cartographie	DRCF/MINEF	0749360385		11:20:27
16	CHAKIB	Anis	H	a.chakib@salvaterra.fr	Chef de mission évaluateur	SalvaTerra	0033689805402		11:32:20
17	YEO	Métouhou	H	ymalex_777ktm@yahoo.fr	Correspond Sectoriel Agriculture et Biodiversité	ST-C2D	0777227244		11:46:23

Page 1/2

Annexe 6. Programme prévisionnel de mission en Côte d'Ivoire

N.B. Ce programme prévisionnel de mission est donné à titre indicatif. Il fera l'objet de révisions, ajustements et compléments au cours du mois d'octobre.

Date	Matin	Après-midi
Lundi 21/10	9h : Réunion de démarrage de mission au MINEF. 11h : Entretien avec le Secrétariat technique du C2D.	14h-17h : Entretiens bilatéraux avec le chargé de composante, les 5 cadres du MINEF impliqués sur le projet et le chargé de suivi-évaluation.
Mardi 22/10	9h-17h (KE1) : Visites et entretiens à la SODEFOR (y compris personnels de terrain, si besoin par téléphone) et autres projets forestiers. 9h-17h (KE2) : Visites et entretiens à l'OIPR (y compris personnels de terrain, si besoin par téléphone) et autres projets de protection de la biodiversité.	
Mercredi 23/10	9h : Visites et entretiens à l'ANADER (y compris personnels de terrain, si besoin par téléphone)	14h : Entretien au BNEDT
Jeudi 24/10	9h : Entretien avec Pascal CUNY et autres personnels ONFI/ONF-CI.	14h : Entretiens avec consultants et prestataires ONF-CI.
Vendredi 25/10	9h (KE1) : Entretien avec équipes de chercheurs et techniciens liés aux Universités (UNA et UFHB) 9h-17h (KE2) : Visites de terrain sur des sites d'inventaire de faune proches d'Abidjan	14h (KE1) : Visite à l'AFD Abidjan
Samedi 26/10	Travail d'équipe, analyse documentaire et préparation du rapport d'évaluation.	
Dimanche 27/10	Travail d'équipe, analyse documentaire et préparation du rapport d'évaluation.	
Lundi 28/10	9h : Entretien avec INPROBOIS (KE1) et autres acteurs secteur bois. 9h : Entretien avec Wildlife Foundation (KE2) et autres acteurs conservation de la biodiversité	14h : Entretiens avec autres projets forestiers en Côte d'Ivoire (AFD, BM, GIZ, etc.) (KE1) 14h : Entretiens avec autres projets de conservation de la biodiversité en Côte d'Ivoire (IUCN, BIOTOPE, AFD, BM, GIZ, etc.) (KE2).
Mardi 29/10	9h-17h (KE1) : Entretiens complémentaires au MINEF (liens stratégie / IFFN et structure pérenne) 9h-17h (KE2) : Visites de terrain sur des sites d'inventaire de faune proches d'Abidjan	
Mercredi 30/10	Bilan interne et préparation de la restitution « à chaud ».	
Jeudi 31/10	9h ou 14 h : Restitution « à chaud » de la mission d'évaluation	
Vendredi 1/11	Entretiens ou travail documentaire complémentaire	



Octobre 2024

SalvaTerra

6 rue de Panama

75018 Paris | France

Tél : +33 (0)6 66 49 95 31

Email : info@salvaterra.fr

Web : www.salvaterra.fr

